

Les échos du CE

Réunion du 28 juillet 2016

Approbation des PV

La rédaction des PV est faite par la secrétaire du CE à partir de l'enregistrement audio des réunions. Le SNU-FSU suggère le recours à un prestataire afin de faciliter le travail et d'avoir des PV de qualité. Seul le PV du 23 mai a été approuvé, les autres PV n'étant pas acceptables en l'état.

Consultation sur la situation économique et financière de Pôle Emploi NORMANDIE.

Le SNU-FSU demande à la direction si la décision du gouvernement d'amputer le budget de PE de 30 millions d'euros pour l'exercice 2017 aura des conséquences pour la région. La direction répond par la négative tout en expliquant que le processus de réduction des dépenses est déjà engagé et qu'il va se poursuivre en 2017 sans que nous soyons à ce jour informés des arbitrages que proposera la DG à ce sujet. Pour le SNU-FSU, il est fort peu probable que la Normandie soit plus épargnée que d'autres régions.

Pour ce qui est du vote concernant la situation économique et financière, le SNU-FSU s'est abstenu. Si le SNU-FSU déplore les orientations stratégiques de PE et la vente à la découpe de nos activités qui s'organise progressivement, il fait le constat de l'absence quasi-totale d'autonomie de la région pour ce

qui concerne les choix budgétaires et financiers.

Point Activ'emploi, activ'projet et activ'crea

Dossier présenté par Christophe Birette.

Le SNU-FSU déplore la présentation d'éléments statistiques relatifs à des objectifs d'entrées en prestation et l'absence totale de présentation d'éléments relatifs à la situation des demandeurs d'emploi à l'issue immédiate et à court terme des prestations (reprise d'emploi, nature des postes, entrées en formation etc).

La direction indique un taux de retour à l'emploi après la prestation Activ'emploi d'environ 10%, ce que tout le monde convient de qualifier de très faible. Le SNU-FSU alerte au sujet d'activ'crea. S'il est important d'accompagner les personnes intéressées par une création d'entreprise, il faut refuser le principe de susciter des vocations chez des personnes peu enclines à devenir créatrices d'entreprise afin de ne pas générer des situations de précarités comme les connaissent de très nombreux auto-entrepreneurs qui ont pour seul intérêt pour les pouvoirs publics de ne plus figurer dans les statistiques du chômage.

La direction s'engage à revenir vers le CE avant la fin de l'année avec un bilan qualitatif de ces prestations

tout en indiquant mettre la pression sur le prestataire pour obtenir des prestations conformes aux cahiers des charges et des résultats positifs.

Présentation du macro planning prévisionnel de la déclinaison des principes directeurs PE2020 pour Pôle emploi Normandie

Comme elle avait déjà eu l'occasion de le faire lors de la réunion de juin, la directrice régionale a insisté sur un principe incontournable du déploiement de ce processus : « les principes directeurs [rejetés par le CCE] ne sont pas négociables ». Si les choses ne sont pas assez claires pour tout le monde, reprenons les propos de Madame Chong-wa Numéric « si des psychologues refusent aujourd'hui d'aller s'installer sur les sites, ils iront au final tout de même s'installer sur les sites ».

Il était question à l'occasion de cette réunion de juillet d'évoquer le macro-planning et non de rentrer dans les dossiers. Exercice difficile tant les choses se précipitent, notamment pour les A2S. Au-delà de la simple notion de planning, nous avons pu obtenir quelques éléments factuels.

L'objectif pour la direction est d'installer au moins un psychologue sur chaque agence de proximité d'ici à 2019. Pour la Normandie, 3 postes de psychologues sont vacants, 6 postes supplémentaires vont être

proposés. 9 postes seront donc proposés dans le cadre d'une diffusion BDE supplémentaire. Le tout se fera, comme déjà évoqué également, à iso-effectif. La direction a fait une estimation des lieux susceptibles de se trouver dépourvus de la présence d'un-e psychologue et diffuse donc 9 postes à : Flers, Honfleur, Lisieux, Avranches, Le Havre ville haute, Rouen Maromme, Barentin, Le Havre Ferrer, Pont-Audemer. Le message de la direction aux psychologues est clair : « si un poste vous intéresse, positionnez-vous ». Nous ajoutons à cette recommandation le message implicite qu'elle comporte : cela vous permettra de ne pas vous trouver fort dépourvus quand la bise sera venue.

Pour tenter de rassurer les psychologues qui regrettent massivement la suppression de leurs équipes professionnelles, la direction assure qu'elle mettra en place « une animation fonctionnelle telle que cela se fait pour les RRA », ce qui n'a évidemment plus rien à voir avec la notion d'équipe professionnelle. Pour les autres sujets (100%WEB, MRS, équipes cadres, référents culture/spectacle...), on verra plus tard. La direction consultera les CHSCT et le CE en octobre au sujet de la fermeture des A2S. Le macro planning présenté présente la conduite des différents chantiers (CEP, GPEC, développement du digital,

accompagnement des managers, relation entreprises, traitement de la double compétence...) jusqu'à mi-2017. Comme nous l'écrivions à l'issue de la réunion de juin : « il y en aura pour tout le monde » !

Point sur les ressources humaines

La Direction présente les actualités de la BDE en plus des éléments évoqués au sujet des 9 postes de psychologues du travail. Vous retrouverez l'ensemble des postes sur la dite BDE.

Au sujet du service civique, il reste 22 missions à pourvoir sur les 123 prévues à PE Normandie. Les missions sont recentrées essentiellement vers l'accompagnement des usagers à l'utilisation des outils digitaux alors qu'elles prévoyaient initialement un accompagnement des personnes handicapées.

Évolution des fiches métiers. Les fiches présentent d'abord les dominantes possibles (par exemple accompagnement/suivi, entreprise, contrôle de la recherche d'emploi pour ce qui concerne le métier de conseil emploi). Suivent les éléments de technicité et de spécialité. Cette présentation donne l'occasion aux élus d'évoquer les difficultés de repositionnement des agents sur les métiers en question. La direction indique qu'il faut différencier les fiches et l'existant. Il y a des activités communes à différentes catégories d'agents et des situations à prendre en considération au cas par cas. L'exemple de la double compétence en est un archétype.

D'autres évolutions sont à venir en lien avec les négociations GPEC qui se font au niveau national.

Consultation sur l'apprentissage à Pôle emploi Normandie.

4 postes sont proposés, un poste d'assistant de communication à Avranches (BTS communication), 2 postes en conseil entreprise à Évreux Brossolette et Le Havre Harfleur, 1 poste de conseiller en insertion professionnelle à Rouen Maromme. Les recrutements sont bien avancés mais pas encore finalisés. La direction n'est pas en mesure d'indiquer qui seront les maîtres d'apprentissage et n'avait pas l'information pour ce qui concerne les organismes de formation.

Le SNU-FSU n'est aucunement opposé au principe de l'apprentissage à Pôle emploi. Il s'est néanmoins abstenu faute d'une information exhaustive et eu égard à une consultation du CE a posteriori de la mise en place du projet.

Questions diverses.

La direction a expliqué aux CE comment avait été géré la situation à Saint-Étienne du Rouvray le jour de l'attentat à l'église. L'agence et la plateforme ont en effet été fermées et les personnes présentes ont été confinées jusqu'à autorisation des autorités de lever ce confinement.

Un point sera fait à l'occasion d'une prochaine réunion du CE sur les effectifs présents sur les sites métier par métier.

Vos représentants-es SNU pôle emploi FSU au CE

Nadine Tirelle, Myriam Ziati, Yannick Dennebouy, Franck Messidor